



La clope définitivement éradiquée des bistrots?

Au Tessin, à Genève ou dans le canton de Vaud, les attaques fusent contre la fumée dans les lieux publics, cafés et restaurants inclus. Points de vue croisés des «anti» et des «pro».

LES FAITS

Il y a le Tessin, qui adopte actuellement un projet de loi visant à bannir la cigarette des cafés et des restaurants. Genève, dont le Grand Conseil recevra au printemps un texte similaire étiqueté socialiste. Fribourg, où une pétition circule actuellement dans le même esprit. Au niveau fédéral, l'initiative parlementaire radicale Gutzwiller, déposée en octobre dernier, demande la protection des citoyens contre le tabagisme passif. En 2005, la clope au bistrot et dans tous les lieux publics fera parler d'elle, à n'en pas douter.

POUR: la santé des employés avant tout

Ils attaquent de toutes parts, s'alliant progressivement politiques et opinion publique: les milieux de la prévention cherchent aujourd'hui à éradiquer totalement la fumée des lieux publics, cafés et restaurants inclus. Principal argument: la protection de la santé des employés. «La nocivité de la fumée passive n'est plus à prouver», souligne Pascal Diethelm, président d'Oxygenève. «On ne devrait imposer à aucun travailleur d'inhaler des substances toxiques au quotidien. Les employés des cafés et restaurants ne sont pas des citoyens de seconde classe!»

Autre argument, la protection des clients, pour la plupart non-fumeurs (74% de la population suisse). Que dire alors de l'alternative de «zones non-fumeurs», proposée par le camp adverse? «Dans un lieu fermé, la fumée du tabac pollue tout l'air ambiant. Même les systèmes d'extraction d'air ont une efficacité quasi nulle, car les particules les plus dangereuses se fixent», précise Pascal Diethelm.

Le troisième argument touche les fumeurs mêmes. «On constate que 15 à 20% d'entre eux arrêtent de fumer lorsque la cigarette est interdite dans les établissements publics», note Pascal Diethelm. «Pour exister, le tabagisme a besoin d'une validation sociale. C'est bien ce qui fait peur à l'industrie du tabac!»

Du côté de la fédération de l'hôtellerie et de la restauration Gastrosuisse, on est (voir ci-contre). Une table, la branche te troticino, qui soutien le projet de loi visan la fumée. Il faut dire italophone est depu un pionnier en la mat impose déjà aux te dédier un tiers de le aux non-fumeurs.

Comment les «pro» répondent-ils à l'argument d'une baisse du chiffre d'affaires des établissements en cas d'interdiction de fumer? «Les cigarettiers brandissent le chiffre magique de «30% de baisse» dans les pays qui appliquent l'interdiction, c'est une

invention. Au contraire, à New York, les gens fréquentent davantage les cafés», note Pascal Diethelm. «Les mensonges de l'industrie du tabac et son influence sur des organismes comme Gastrosuisse fait prendre du retard. Mais je pense que tout peut aller très vite à présent», souligne Jean-Charles Rielle, responsable du CIPRET (Centre d'information et de prévention contre le tabagisme) Genève.

CONTRE: «Liberté individuelle» et chiffre d'affaires

«Liberté individuelle», «choix d'adulte», «respect des non-fumeurs ET des fumeurs»... du côté des opposants à une interdiction de fumer dans les cafés rants, on préfère s'appuyer sur des principes philosophiques plutôt que d'évoquer les conséquences économiques d'une interdiction pour l'industrie du tabac. Laquelle minimise les dangers de la fumée passive, propose des solutions alternatives, comme de signaler clairement les établissements fumeurs et non-fumeurs. «La cigarette est un produit légal, souligne Claudio Rollini, directeur des affaires institutionnelles chez British American Tobacco. Chacun est libre de prendre des risques, y compris en allant dans certains cafés plutôt que d'autres. Et le personnel peut très bien être prévenu au moment de son engagement qu'il va travailler avec la fumée. Sinon, il y a toujours la possibilité de créer des fumeurs séparés physiquement et self-service. Nous sommes ouverts au dialogue avec les milieux de la prévention.»

Prônant la demi-mesure, certains argumentent en accord avec Gastrosuisse, la n de l'hôtellerie et de la restauration. Préférant envoyer des communiqués plutôt que de répondre aux questions des journalistes, cette dernière «reconnait que, en particulier dans les locaux, la fumée du tabac peut constituer une gêne pour une partie des clients». Elle considère toutefois «les règlements étatiques comme peu judicieux». «Nous sommes favorables à une interdiction de fumer dans la mesure où celle-ci est décidée librement par le chef d'établissement», conclut-elle.

Une étude californienne publiée en 2001 met en relief l'influence du lobby du tabac sur l'actuelle Gastrosuisse. Cette dernière a notamment fait appel aux cigarettiers afin de financer une campagne intitulée «Tolérance et convivialité, bienvenue aux fumeurs et aux non-fumeurs». «L'industrie du tabac n'a eu aucune influence sur la teneur de la campagne», précise la fédération.

Camille Krafft

Le monde en guerre contre la cigarette

KOF KOF Initiées aux USA, les interdictions de fumer dans les lieux publics gagnent du terrain en Europe. Petit tour d'horizon international.

L'histoire de la guerre mondiale contre la fumée passive commence en 1998, quand la Californie adopte l'interdiction de fumer sur tous les lieux de travail. Dans les cafés, seul l'aménagement de salles non-fumeurs, fermées et séparées, offre la possibilité d'une éventuelle dérogation. Rapidement, des lois similaires sont adoptées par d'autres Etats, comme New York et sa Big Apple. Pari osé pour l'économie de la métropole aux mille et un restaurants? Dur à dire. Selon un récent sondage, 23% des New-Yorkais affirment sortir plus souvent aujourd'hui, contre 4% de mécontents. D'un autre côté, beaucoup de bistrotiers, impuissants face aux volontés de ceux qu'ils nomment les «bien-pensants», parlent de chutes de fréquentation de l'ordre de 30 à 40%.

Quoi qu'en disent les chiffres, le bannissement de la clope est bien entré dans les mœurs chez l'Oncle Sam. A tel point qu'aux yeux de bon nombre d'Américains, la vieille Europe affiche une tolérance rétrograde et rébarbative (voir ce site internet voyageur pour qui Paris est «enfumée, sale et bruyante»). Mais qu'en est-il vraiment? Si la France, par exemple, est en effet plutôt tolérante à l'égard des fumeurs (les mécontents diront laxiste), des pays comme l'Irlande font figure de va-t'enguerre; depuis huit mois, tous les lieux publics de l'île ont été déclarés non-fumeurs. Dur dur pour un peuple réputé amoureux de ses pubs enfumés. Au résultat, les «public houses» afficheraient une baisse de fréquentation de 6% sur l'ensemble du pays, avec une pointe à 16% pour Dublin. Une Guinness,

apparemment, ne se déguste pas sans une bonne clope. Les ventes de la légendaire bière brune seraient d'ailleurs en hausse, mais dans les supermarchés uniquement; les lois antitabac pousseraient donc à la consommation casanière...

Autre nouvelle venue sur la liste des pays qui durcissent le ton, l'Italie voit aujourd'hui même sa nouvelle législation entrer en vigueur; elle stipule notamment que tous les cafés et restaurants désireux d'accueillir des fumeurs doivent être munis d'une salle ad hoc, dûment isolée. Petit hic: à quelques jours de la date fatidique, neuf cafés sur dix ne s'étaient pas encore pliés à des exigences jugées irréalistes. Les récalcitrants se verront infliger une amende de 2220 euros. Pour les fumeurs illégaux, la punition pourra aller jusqu'à 275 euros, et sera doublée si des enfants ou des femmes enceintes sont dans la salle.

Les temps sont durs pour les fumeurs occidentaux, et rien ne semble annoncer des jours meilleurs. En dernier recours, les accros de la nicotine pourront toujours se réfugier en Asie, où leurs ennemis ont encore du chemin à faire: sur 1,1 milliard de fumeurs dans le monde, 43% vivent dans la région Asie-Pacifique, et les restrictions y sont encore rarissimes.

Gregory Wicky